

Diplôme d'État d'ingénierie sociale

Référentiel fonctions/activités

Les fonctions et activités décrites doivent s'entendre comme explicitement référées au domaine d'application politiques sociales.

FONCTIONS	ACTIVITÉS
Expertise-conseil	<p>Diagnostiquer et contextualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser des problématiques complexes ; - situer des problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large ; - repérer et analyser les enjeux, les logiques, les stratégies des acteurs ; - réaliser des diagnostics pluridimensionnels : politiques sociales, analyse territoriale, analyse des populations, analyse des interventions ; - concevoir et construire un dispositif de veille sociale ; - concevoir, commander, utiliser des systèmes d'information. <p>Proposer et anticiper :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser des études prospectives ; - instruire des décisions, des choix stratégiques, des questions de politiques sociales ou de méthodes ; - proposer des stratégies d'action ou d'intervention, des scénarios possibles ; - commander, réaliser des études ou recherches ou y participer ; - faciliter la production et la coproduction de savoirs, les capitaliser et les diffuser
Conception et développement	<ul style="list-style-type: none"> - exploiter les ressources diagnostiques, apporter des concepts opératoires ; - construire ou aider à construire des réponses aux besoins sociaux en tenant compte des contraintes et des ressources sur les plans techniques, économiques, financiers, organisationnels, humains et culturels ; - articuler les politiques, les missions des institutions et les besoins du terrain ; - construire des réponses critiques et innovantes ; - jouer un rôle de traducteur et de catalyseur favorisant le lien entre technique et politique ; - concevoir, piloter l'élaboration, négocier, conduire et évaluer des projets complexes, des dispositifs, des programmes, des systèmes, des organisations ; - développer le partenariat institutionnel ; - mobiliser les acteurs internes et externes ; - mobiliser les ressources et les compétences ; - analyser, évaluer, identifier et anticiper les besoins de changement ; - définir des modalités organisationnelles susceptibles de répondre au changement ; - susciter, faciliter et organiser les changements en vue d'une adaptation ou d'une évolution de l'organisation ; - développer les compétences et ressources collectives ; - mobiliser les ressources humaines, documentaires, les compétences pédagogiques pour organiser l'accueil des salariés, leur accompagnement dans des parcours de formation continue, de formation en alternance, de tutorat et de validation des acquis ; - développer la production et la transmission des connaissances et des compétences en site de travail ; - analyser et capitaliser les pratiques individuelles et collectives
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - définir les enjeux et les cadres de référence d'une évaluation ; - définir l'objet de l'évaluation (établissement, organisation, politique, projet, pratique...) ; <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - définir les conditions et moyens de l'évaluation ; - analyser et repérer les positionnements respectifs des acteurs (commanditaire, évaluateur, chef de projet) ; <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - organiser la participation des acteurs au processus d'évaluation (professionnels, bénévoles, usagers...) ; - élaborer des systèmes de référence ; - concevoir, mettre en œuvre et piloter un dispositif d'évaluation interne ; - communiquer les résultats

Référentiel de compétences

Les compétences requises pour exercer les fonctions décrites dans le référentiel d'activités sont déclinées en trois domaines de compétences subdivisées en compétences et indicateurs de compétences correspondants.

Domaine de compétences 1

DC1 : Production de connaissances

1.1. Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation.

1.2. Construire un dispositif d'observation et de veille sociale.

1.3. Conduire des études ou des recherches.

Domaine de compétences 2

DC2 : Conception et conduite d'actions

2.1. Conduire des analyses prospectives.

2.2. Développer une ingénierie de projets ou de programmes.

2.3. Piloter des démarches évaluatives.

Domaine de compétences 3 (transversal)

DC3 : Communication et ressources humaines

3.1. Évaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels.

3.2. Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives.

3.3. Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail.

3.4. Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances.

DOMAINE DE COMPÉTENCE	COMPÉTENCE	INDICATEUR DE COMPÉTENCE
DC1. Production de connaissances	1.1. Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation	1.1.1. Savoir mobiliser et exploiter les connaissances des politiques sociales, des acteurs locaux et institutionnels, des organisations, des méthodes d'intervention sociale pour situer les problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large et les rendre intelligibles.
		1.1.2. Savoir mettre en lien les enjeux et les objectifs.
	1.2. Construire un dispositif d'observation et de veille sociale.	1.2.1. Savoir rechercher et exploiter les sources d'information.
		1.2.2. Savoir identifier les indicateurs pertinents.
		1.2.3. Savoir organiser un système d'information.
		1.2.4. Savoir mobiliser les partenariats nécessaires.
	1.3. Conduire des études ou des recherches.	1.3.1. Maîtriser l'utilisation de méthodes d'études et de recherche en sciences humaines et sociales.
		1.3.2. Maîtriser les concepts et les démarches pour analyser les grandes questions sociales contemporaines.
		1.3.3. Savoir concevoir appels d'offres et cahiers des charges.
1.3.4. Savoir piloter et accompagner des études ou des recherches.		
DC2. Conception et conduite d'actions	2.1. Conduire des analyses prospectives.	2.1.1. Maîtriser les modèles méthodes et techniques de la prospective.
		2.1.2. Savoir formaliser et proposer des stratégies d'action.
	2.2. Développer une ingénierie de projets ou de programmes.	2.2.1. Maîtriser les théories et méthodologies de conduite de programmes ou de projets complexes, leur approche critique.

		<p>2.2.2. Savoir évaluer les ressources correspondantes nécessaires.</p> <p>2.2.3. Savoir identifier les enjeux liés au processus de formation et de recherche.</p> <p>2.2.4. Savoir conduire et susciter des démarches de coproduction.</p>
	2.3. Piloter des démarches évaluatives.	<p>2.3.1. Connaître l'histoire et les dispositifs d'évaluation des politiques publiques.</p> <p>2.3.2. Maîtriser les théories, méthodes et outils de l'évaluation.</p> <p>2.3.3. Savoir favoriser la réflexion éthique</p>
DC3. Communication et ressources humaines (DC transversal à ce référentiel)	3.1. Évaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels.	<p>3.1.1. Savoir identifier, valoriser et évaluer les compétences.</p> <p>3.1.2. Savoir susciter l'adhésion et l'implication des acteurs.</p>
	3.2. Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives.	<p>3.2.1. Savoir rendre le travail formateur en favorisant la transmission professionnelle.</p> <p>3.2.2. Savoir développer les processus et moyens d'accès à la formation.</p>
	3.3. Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail.	<p>3.3.1. Maîtriser les théories et techniques d'animation de groupe, d'analyse et de gestion de conflits.</p> <p>3.3.2. Savoir gérer des partenariats.</p>
	3.4. Assurer la communication et l'information pour l'efficience des actions et la diffusion des connaissances.	<p>3.4.1. Savoir choisir les outils d'information et de communication appropriés aux circonstances et aux interlocuteurs.</p> <p>3.4.2. Savoir promouvoir l'information et la communication entre les pôles techniques et politiques.</p> <p>3.4.3. Savoir construire des argumentations précises et concises</p>